



COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2015

=====

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 16 DECEMBRE, A DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 10 décembre 2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt cinq, sous la présidence de Monsieur CHEVREAU, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. CHEVREAU, Maire, M. LOREC, M. ANCELIN, Mme LANGLAIS, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. DONATH, Mme KHALED, M. RUPP, Adjoint, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. THYSS, Mme WIRIATH, Mme CORVEE-GRIMAUULT, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, M. DE LAMBILLY, M. NICOLAS, M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme GUENEE, M. FORTIN, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

Mme SCHOELLER par M. DONATH, Mme LE JEAN par Mme AWONO, M. BEUFILS par Mme BARBAUT, M. EL GHARIB par M. RUPP, Mme DANWILY par Mme LANGLAIS, Mme CLAUDIC par M. HAYAR, Mme THIBAUT par M. FORTIN

M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 30
Mme SCHOELLER, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 50

M. THYSS quitte la séance à 20 heures 20 et donne pouvoir à Mme PEPIN
M. LOREC quitte la séance à 21 heures 06 et donne pouvoir à M. CHEVREAU
M. ANCELIN quitte la séance à 22 heures 30 et donne pouvoir à Mme SCHOELLER
Mme WIRIATH quitte la séance à 23 heures 21

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 32

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité M. VAN PRADELLES, en qualité de secrétaire de séance
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès-verbal modifié en séance du conseil municipal du 7 octobre 2015

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions prises par le Maire, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal le 11 avril 2014 en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

I - FINANCES ET AFFAIRES GENERALES

1. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret le délégué de la commune de Bourg-la-Reine de la Métropole du Grand Paris

Résultats du vote

Liste présentée par la majorité : 25 voix donc 1 siège
Liste présentée par l'opposition : 7 voix donc 0 siège
1 bulletin blanc

2. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret les délégués de la commune de Bourg-la-Reine au Conseil de territoire

Résultats du vote

Liste présentée par la majorité : 22 voix donc 2 sièges (Monsieur Lorec et Madame Langlais)
Liste présentée par l'opposition: 9 voix donc 1 siège (Monsieur Lettron)
2 bulletins blancs

3. **PRIS ACTE** du rapport d'activité 2014 de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB)
4. **APPROUVÉ** avec 8 abstentions (M. LETTRON, M. HERTZ, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN, M. FORTIN pour Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. VAN PRADELLES) le projet de protocole d'accord transactionnel à conclure entre la Ville de Bourg-la-Reine et un agent communal
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie A au grade d'attaché
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie A au grade d'attaché principal.
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances éteintes
8. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. BONAZZI) la décision modificative n°3 au budget 2015
9. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. LETTRON, M. HERTZ, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN, M. FORTIN pour Mme THIBAUT, Mme GUENEE) l'autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2016
10. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation du versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du budget primitif de l'exercice 2016
11. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation de versement d'acomptes sur subvention avant le vote du budget primitif de l'exercice 2016 au Centre Communal d'Action Sociale et à la Caisse des Ecoles
12. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. LETTRON, M. HERTZ, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN, Mme GUENEE) la révision du montant de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre pour l'année 2015

II – CULTURE, PATRIMOINE ET ASSOCIATIONS

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'Association Réginaurbigienne des Amitiés Internationales (ARAI)
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'association Accueil Villes Françaises (AVF)
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'association Centre d'Animation et de Loisirs (CAEL)
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'association Les Rencontres Poétiques de Bourg-la-Reine

III – ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire ou à son représentant de signer la convention relative à la mise à disposition de la solution « AmonEcole » dans nos écoles
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'association Uni'son
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'association Cavalier de la Reine
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de départ en classes environnement des écoles Etienne Thieulin – La Faïencerie et Pierre Loti au titre de l'année scolaire 2015/2016 et détermination des participations financières des familles

IV – SPORTS ET VIE DES QUARTIERS

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant N°1 à la convention d'objectifs et de moyens signée entre l'Association Sportive de Bourg-la-Reine (ASBR) et la Ville
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'Association Sportive de Bourg-la-Reine (ASBR)
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention d'investissement de l'Association Sportive de Bourg-la-Reine (ASBR)
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de fonctionnement de l'association Espérance Bourg-la-Reine (EBR)
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention du Judo Club de Bourg-la-Reine
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de l'association ASBR (Association Sportive de Bourg-La-Reine)

V- AMENAGEMENT URBAIN ET QUALITE DE VIE

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la cession à la Ville de Paris de la parcelle cadastrée section P n° 60 sise 20, rue Ravon, servant d'assiette au poste de secours des sapeurs-pompiers
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi d'une subvention de surcharge foncière à la société I3F pour la réalisation de logements locatifs sociaux sur un terrain 5, avenue Galois
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune à la SA d'HLM Logirep pour le financement d'un programme de réhabilitation de 8 logements locatifs sociaux PLUS/PLAI sis 21-25 rue de la Bièvre
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune à la SA d'HLM Logirep pour le financement d'un programme de construction neuve de 23 logements locatifs sociaux PLUS/PLAI sis 21-25 rue de la Bièvre
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune à la SA d'HLM Logirep pour le financement d'un programme de construction neuve de 23 logements locatifs sociaux PLS sis 21-25 rue de la Bièvre
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'instauration du régime de la déclaration préalable pour les travaux de ravalement
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'instauration du régime de la déclaration préalable pour la construction de clôtures

VI – DEVELOPPEMENT DURABLE, NUMERIQUE ET TRAVAUX

1. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. LETTRON, M. HERTZ, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN, M. FORTIN pour Mme THIBAUT, Mme GUENEE, M. THELLIEZ) l'avenant n°2 au marché de fourniture, d'installation, d'entretien et de maintenance de mobiliers urbains, supports ou non de publicité, passé avec la société JC Decaux
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le marché de travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public, de la signalisation tricolore et du mobilier urbain lumineux, des radars pédagogiques, des équipements d'éclairage dans les installations sportives et des illuminations de fin d'année pour les années 2016 à 2019
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation donnée à M. le Maire ou son représentant de demander des subventions à tout financeur pour les travaux de réaménagement du square Carnot

VII – FAMILLE, PETITE ENFANCE, DEVELOPPEMENT SOCIAL ET LOGEMENT

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) le règlement de fonctionnement de la crèche familiale des Rosiers actualisé

VIII – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) l'institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales et fixation des taux
2. **APPROUVÉ** la dérogation municipale aux principes du repos dominical comme suit :

Article 1 : 5 dimanches

Résultats des votes :

Pour : 27

Contre : 3 (M. LETTRON, M. HAYAR, M. NICOLAS)

Abstentions : 2 (M. CHEVREAU, M. DE LAMBILLY)

Article 2 : autres dimanches

Résultats des votes :

Pour : 21

Contre : 7 (M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme GUENEE, M. HERTZ, M. HAYAR, M. NICOLAS)

Abstentions : 4 (M. CHEVREAU, M. DE LAMBILLY, M. FORTIN, M. FORTIN pour Mme THIBAUT)

Fait à Bourg-la-Reine, le 21 décembre 2015,

Pour le Maire et par délégation,
Jacques DEBAILLEUL
Directeur Général des Services

